

Compte rendu de l'exercice 2018 de la Ergänzungskasse Alcan Schweiz

La Ergänzungskasse établit chaque année un rapport détaillé à l'intention du conseil de fondation et de l'organe de contrôle. Le présent compte rendu résume les points les plus importants du rapport annuel.

Rétrospective 2018

Après une excellente année 2017 pour les placements, nous avons pressenti que tel ne serait pas le cas en 2018. En raison de la politique toujours très expansionniste des banques centrales, du bas niveau des taux d'intérêt et d'une très bonne conjoncture aux États-Unis, nous espérions toutefois une nouvelle année positive. Les risques en Europe (endettement, Brexit, chômage des jeunes) étaient connus et laissaient supposer une croissance autour de 2% contre plus de 6% sur le continent asiatique dominé par la Chine. Le rendement enregistré en janvier a été faible mais positif. Mais un conflit économique a commencé à se dessiner pendant le World Economic Forum de février entre les USA et la Chine et indirectement avec d'autres pays. La politique « America First » de Donald Trump a pesé de plus en plus lourdement sur l'économie mondiale et sur les marchés financiers. Ce premier plongeon du mois de février a entraîné un premier trimestre négatif. Mais une amorce de redressement a commencé au mois de mars, suivie par un très bon mois d'avril, ce qui a entraîné un deuxième trimestre positif. Le troisième trimestre a lui aussi été légèrement positif. Au bout de 9 mois, le rendement cumulé n'était toutefois, comme pour la Pensionskasse, que de +0.2%. Suite à la modification du portefeuille au printemps, les variations mensuelles ont en effet été nettement moins importantes qu'au sein de la Pensionskasse. C'est la raison pour laquelle le dernier trimestre difficile n'a affiché qu'un léger recul de -0.26% par rapport à la performance négative de -3% de la Pensionskasse. Les immeubles en Suisse, un nouveau mandat avec des obligations d'entreprises en francs suisses, les Global Loans et les Emerging Market Bonds ont permis de réaliser un rendement positif sur l'ensemble de l'année. D'autres placements à revenu fixe ont subi une perte de pourcentage à un chiffre et les actions une perte de pourcentage à deux chiffres. Avec une perte de -11.5% en 2018, les actions mondiales de Investec ont occupé la dernière place. Compte tenu du fait que la Ergänzungskasse détient des actions de grandes entreprises suisses, les pertes n'ont été que de moitié par rapport à celles des Small Caps. Les bénéfices réalisés ces dernières années dans ce domaine ont été relativement plus modestes. Si l'euro s'est légèrement affaibli sur l'année entière, le dollar US a fortement baissé au cours du premier trimestre pour se redresser vers la fin de l'année. Les perspectives pour 2019 sont plutôt mitigées. Les analystes partent de l'idée que le cycle conjoncturel touche lentement à sa fin. La politique monétaire plus restrictive à laquelle on s'attend de la part des banques centrales et les nombreux problèmes non résolus (Brexit, tensions au sein de l'Europe, dettes publiques) représentent un risque supplémentaire et vont à nouveau générer des marchés volatiles.

Le comité de placements a proposé en mars 2018 au conseil de fondation de restructurer complètement le portefeuille. Après qu'une analyse ALM a montré que le taux de couverture économique de la Ergänzungskasse était supérieur à 100%, la priorité était de maintenir ce taux plutôt que de générer des revenus. Différentes variantes ont été étudiées et contact a été pris avec des partenaires potentiels dans le domaine de la gestion des actifs. Après une évaluation soignée, nous avons décidé de vendre presque tous les placements à revenu fixe en l'espace d'un trimestre et de constituer, avec le produit de 40 millions de francs, un portefeuille d'obligations d'entreprises en francs suisses à long terme qui couvrira entièrement le paiement annuel des rentes de ces 15 prochaines années grâce aux revenus et aux remboursements (ce que l'on appelle le « Cash Flow Matching »). Ces titres ne seront plus vendus ni échangés mais conservés

jusqu'à leur échéance respective. Le quota d'immeubles suisses a également été réduit de 10% mais constitue toujours, avec 24.7%, le deuxième poste le plus important du portefeuille. Étant donné que les rentes de ces 15 prochaines années sont garanties grâce au mandat de Cash Flow Matching, l'horizon des placements d'actions et d'immeubles s'étend sur le long terme, ce qui offre des opportunités de revenu considérables avec un risque très réduit.

Grâce à la restructuration précoce du portefeuille et à la réduction des risques, la Ergänzungskasse a pu en grande partie éviter les effets négatifs de l'année dernière. Avec -0.02% (2017 : 6.89%), la performance de l'ensemble du portefeuille pour 2018 est ainsi nettement supérieure à la moyenne des autres caisses de pension qui s'affiche à -3.29% et légèrement inférieure seulement au rendement théorique.

Étant donné le niveau du rendement, le taux de couverture a diminué. Le transfert des provisions techniques exigé par le Tribunal fédéral, la dissolution de la réserve pour fluctuation de l'effectif des rentiers et la baisse de l'intérêt technique pour les rentes à verser ainsi que le résultat actuariel ramènent le taux de couverture à 111.1% (2017 : 122.3%).

Conseil de fondation

Le conseil de fondation est composé de deux représentants des employeurs et deux représentants des employés, dont un représentant des retraités. Markus Hofer, représentant des employeurs, est président et Werner Stelzer, représentant des retraités, est vice-président du conseil de fondation qui s'est réuni en 2108 pour quatre séances ordinaires.

Après qu'une actualisation de l'analyse ALM réalisée par c-alm a montré que le taux de couverture économique de 100% était atteint, le conseil de fondation a constitué en septembre 2017, comme déjà indiqué dans le dernier rapport annuel, un groupe de travail chargé d'examiner en détail les différentes options possibles à court terme et à long terme pour l'avenir de la Ergänzungskasse et leur répercussions pour les différents cercles de bénéficiaires. Le groupe de travail a présenté lors de la séance du mois de mars les différentes options possibles à court et à long terme. Étant donné que certaines d'entre elles ne pourront se concrétiser qu'une fois les liquidations partielles terminées, le comité de placements et le groupe de travail demandent une modification fondamentale de la stratégie de placement. Les placements à revenu fixe largement diversifiés mais parfois aussi risqués devraient être en grande partie supprimés et réinvestis dans un portefeuille d'obligations d'entreprises en francs suisses à faible risque. Le conseil de fondation a approuvé cette proposition et chargé le Credit Suisse de la mettre en œuvre d'ici la mi 2018.

Le conseil de fondation a également dû consacrer à nouveau un certain temps à la liquidation partielle 2011. La Ergänzungskasse elle-même ainsi que quelques assurés actifs et employeurs ayant quitté la caisse ont fait recours auprès du Tribunal fédéral contre l'arrêt rendu le 8 décembre 2017 par le Tribunal administratif fédéral concernant le plan de répartition de la liquidation partielle 2011. Les éléments litigieux étaient notamment le montant de l'intérêt technique pour le calcul des engagements résultant des rentes et le transfert des provisions techniques aux assurés actifs qui quittent la caisse. Le département de droit social du Tribunal fédéral a rendu son arrêt le 13 décembre 2018 et demandé à la Ergänzungskasse de revoir le plan de répartition conformément aux décisions du tribunal administratif fédéral. Il a en outre donné suite à un recours formé par des assurés actifs selon lequel la nécessité de la réserve pour fluctuation de l'effectif des rentiers de 5% après l'introduction de la table des générations n'était pas suffisante au regard du droit et devait par conséquent être supprimée.

Remerciements

Le conseil de fondation remercie le comité de placements ainsi que Swiss Life Pension Services SA, en particulier son directeur, Oliver Eichenberger, et le directeur-adjoint, Rico Bräm, pour leur travail professionnel et leur engagement durant l'année 2018.

Bilan au 31 décembre

(contributions en CHF)

ACTIF	2018	2017
Placement de la fortune		
Liquidités, opérations en devises	3'005'201	6'516'606
Créances	319'228	330'809
Créances envers l'employeur	1'836	0
Actions suisses	2'645'454	2'946'367
Actions étrangères en devises	4'434'338	4'951'029
Obligations en CHF	41'951'399	9'177'288
Obligations en devises	0	30'959'696
Participation AVADIS (fonds immobilier)	17'130'146	18'853'720
Régularisation de l'actif	179'525	305'074
Total actif	69'667'127	74'040'590
PASSIF	2018	2017
Engagements	338'230	2'232
Prestations de libre passage et rentes	335'957	0
Autres engagements	2'273	2'323
Régularisation du passif	18'558	42'490
Réserve de contributions de l'employeur	1'606'123	1'842'259
Provisions non techniques	2'800'000	1'500'000
Capital de prévoyance et provisions techniques	58'445'056	57'752'980
Capital de prévoyance assurés actifs	3'312'056	3'655'801
Capital de prévoyance retraités	49'397'100	48'864'279
Provisions techniques	5'735'900	5'232'900
Réserve pour fluctuation des valeurs	6'459'160	10'233'281
Capital de fondation, fonds libres/découvert		
État au 1 ^{er} janvier	2'667'257	0
Excédent de charges/de produits	-2'667'257	2'667'257
État au 31 décembre	0	2'667'257
Total passif	69'667'127	74'040'590
Taux de couverture (art. 44 OPP 2) à la fin de l'année	111.1%	122.3%
Taux de couverture économique à la fin de l'année	102.2%	106.3%

<u>Compte d'exploitation</u>	2018	2017
Cotisations ordinaires et autres cotisations et montants versés	184'736	243'351
Prestations d'entrée	0	0
Prestations réglementaires	-4'180'326	-4'355'698
Prestations de sortie	-335'957	0
Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-455'940	3'323'219
Produit des prestations d'assurance	442	0
Charges d'assurance	-19'097	-23'702
Résultat net de la partie assurances	-4'806'142	-812'830
Résultat net du placement de la fortune	-88'082	4'448'860
<i>Frais de gestion de fortune</i>	<i>-278'989</i>	<i>-366'710</i>
<i>Frais administratifs</i>	<i>-247'154</i>	<i>-199'606</i>
Dissolution (+) / constitution (-) de la réserve pour fluctuation des valeurs	3'774'121	-269'167
Excédent de charges / de produits	-2'667'257	2'667'257

Remarques sur le bilan et le compte d'exploitation

Les valeurs actuelles resp. effectives sont comptabilisées à la date du bilan.

Les frais de gestion de fortune contiennent cette année également les frais directement imputables au fonds concerné.

La Ergänzungskasse Alcan Schweiz utilise les **bases actuarielles LPP 2015 comme tables des générations** avec un **taux d'intérêt technique de 1.00%** (2017 : 1.674%) pour le calcul des capitaux de prévoyance et des provisions techniques. Le calcul des provisions techniques est régi par les dispositions du règlement sur la constitution des provisions et des réserves pour fluctuation des valeurs.

La fondation n'a pas de fonds libres au 31.12.2018. Avec une fortune de prévoyance de CHF 64'904'217 et un capital de prévoyance de CHF 58'445'056, le **taux de couverture** selon l'art. 44 OPP 2 s'élève à **111.1%** au 31.12.2018.

Le taux d'intérêt technique de référence selon la DTA 4 pour les comptes annuels 2018 s'élève à 2%. Le taux d'intérêt technique de la Ergänzungskasse Alcan Schweiz est plus bas que le taux technique de référence. L'ensemble des dispositions actuarielles réglementaires sur les prestations et le financement correspondent aux prescriptions légales.

La Ergänzungskasse Alcan Schweiz offre au 31 décembre 2018 une **sécurité suffisante** pour pouvoir remplir ses obligations actuarielles. Elle répond ainsi aux conditions de l'art. 52e al. 1 LPP.

Organes de la caisse en 2018

Conseil de fondation	
Représentants de l'entreprise	Représentants des assurés
Markus Hofer, Rudolfstetten AG, Président	Werner Stelzer*, Venthône VS, Vice-président
René Rechsteiner, Effretikon ZH	Franz Brühlmann, Küsnacht ZH
Comité de placements	
Robin Smith, Rio Tinto, London, Président	Markus Hofer, Rudolfstetten AG
Michael Wrobel, Anlageberater, Londres	Bruno Böhm*, Zollikerberg ZH
	<i>*représentant des retraités</i>
Conseiller du comité de placements	
Urs Peter Fischer, conseiller en placements, Zollikerberg	
Directeur	
Swiss Life Pension Services SA, Oliver Eichenberger, Burg AG, directeur	
Swiss Life Pension Services SA, Rico Bräm, Zurich, directeur-adjoint	
Organe de révision	Expert actuariel
KPMG SA, Zurich	Libera SA, Zurich
	Administration de la caisse
	Geschäftsstelle Swiss Life Pension Services SA
	General-Guisan-Quai 40, 8022 Zurich

Informations sur l'effectif des assurés

Assurés actifs	2018	2017
Effectif au 1er janvier	7	8
Entrées	0	0
Sorties	-1	0
Retraites	-1	-1
Invalidités	0	0
Décès	0	0
Effectif au 31 décembre	5	7
Bénéficiaires de rente	2018	2017
Effectif au 1er janvier	206	212
Modification rentes de vieillesse	-2	-7
Modification rentes d'invalidité	0	0
Modification rentes de conjoint	-2	2
Modification rentes d'enfant	0	-1
Effectif au 31 décembre	202	206

Ce compte rendu est un extrait du rapport annuel et des comptes annuels avec l'annexe. Il n'est pas contraignant.